

E-salon "Caen Normandie : un territoire qui recrute"

Modalités de participation et recommandations- Recruteurs

Caen Normandie Développement et Pôle emploi organisent la deuxième édition du E-salon "Caen Normandie : un territoire qui recrute"

L'objectif est de mettre en relation les entreprises du [territoire de la Communauté urbaine Caen la mer](#) et des candidats en recherche d'emploi à travers la plateforme d'e-recrutement de Pôle emploi,

- En valorisant le nombre et la diversité des offres d'emploi proposées
- En levant les freins de la mobilité, des règles sanitaires et des contraintes de temps
- En bénéficiant d'un service souple, ergonomique, simple et accessible 24h/24 et 7j/7 sur ordinateur, tablette et mobile.

A travers un stand virtuel créé par Pôle emploi, les entreprises participantes bénéficieront d'une communication sur leurs recrutements.

L'attractivité de l'entreprise et des postes proposés sera renforcée.

L'E-salon du recrutement dénommé "Caen Normandie : un territoire qui recrute" s'appuie sur la plateforme [Salon en ligne de Pôle emploi](#).

NB : Dénommé "E-salon du recrutement à Caen Normandie" pour sa première édition en 2021, le E-salon s'intitule, pour l'édition 2022 : "Caen Normandie : un territoire qui recrute".

Le présent document s'adresse aux entreprises qui souhaitent participer et/ou recruteurs.

Le présent document ne concerne pas les candidats.

Pourquoi participer ?

➤ Satisfaire vos besoins en recrutement

Pour les recruteurs, le salon en ligne est une solution qui permet de

- Présenter l'entreprise et le(s) poste(s) à pourvoir
- Valoriser l'image de l'entreprise
- Augmenter le nombre de candidatures
- Sélectionner des candidatures
- Organiser le planning des entretiens
- Procéder à des entretiens par téléphone, tchat ou visioconférence
- Gérer les réponses aux candidats.

➤ Multiplier vos opportunités de rencontrer des candidats

- Lorsqu'un e-salon est ouvert, les candidats peuvent visiter les stands des entreprises, prendre connaissance des informations présentées par les entreprises, accéder aux offres d'emploi et postuler sans se déplacer, y compris hors des horaires ouvrés.

- Ils sont informés par courriel des étapes du recrutement : s'ils sont présélectionnés, ils se connectent sur le site pour choisir un rendez-vous sur le planning proposé par le recruteur.
- Candidats et entreprises reçoivent avant l'entretien une relance par courriel ou SMS.

Avertissement

Bien qu'il soit « en ligne », ce salon demande aux recruteurs et aux candidats de se rendre disponibles pour échanger dans le cadre de **rendez-vous téléphoniques, chat ou visio**.

Pour cela,

- Les recruteurs doivent **pré-réserver** dans leur agenda professionnel et espace recruteur Salon en ligne **plusieurs créneaux de rendez-vous** qui devront avoir lieu **entre le 15 avril et le 9 mai 2022**.
- **Les recruteurs s'engagent à traiter chaque candidature déposée avant, au plus tard, le 9 mai et transmettre depuis leur espace « salon en ligne » le résultat à l'issue de l'entretien : "candidature acceptée ou refusée"**. (Une candidature acceptée ne signifie pas que le candidat est recruté. Le recruteur pourra en effet poursuivre sa sélection à l'issue du salon).
- Si toutefois le ou les postes proposés n'étaient pas pourvus à la fin du salon, le conseiller Pôle emploi en charge du suivi du recrutement reprendra contact afin de prolonger ou non la diffusion des postes concernés, réaliser un diagnostic et envisager la mise en œuvre de solutions adaptées.

Demande de participation - recruteur

Les recruteurs qui souhaitent participer au *E-salon "Caen Normandie : un territoire qui recrute"* doivent impérativement effectuer leur demande via le formulaire d'inscription disponible sur le [site internet de Caen Normandie Développement](#).

L'inscription au *E-salon "Caen Normandie : un territoire qui recrute"* est exclusivement réservée aux recruteurs suivants :

- Etablissements, publics ou privés, immatriculés (code SIRET) [sur le territoire de Caen la mer](#).
- Entreprises exerçant une activité d'intermédiaire de recrutement (entreprise de travail temporaire, cabinet de recrutement ou de placement ...), sous réserve que les postes proposés soit à pourvoir dans des établissements « clients » immatriculés (code SIRET) sur le territoire de Caen la mer.
 - . Caen Normandie Développement et Pôle emploi s'engagent à considérer cette information comme confidentielle et ne pas la divulguer.
 - . NB : Si l'intermédiaire de recrutement souhaite participer pour plusieurs clients différents, il devra compléter autant de formulaires d'inscription que de clients.

Les inscriptions pour participer au *E-salon "Caen Normandie : un territoire qui recrute"* sont ouvertes aux recruteurs du **23 février 2022 au 23 mars 2022 minuit**, dans la limite des places disponibles.

Le nombre de recruteurs (établissements) participants au *E-salon "Caen Normandie : un territoire qui recrute"* est limité à **60**.

Confirmation de la participation - recruteur

A réception du formulaire d'inscription, Caen Normandie Développement examinera chaque demande de participation.

Sauf non-respect du présent règlement, le recruteur sera mis en relation avec Pôle emploi.

Dans tous les cas, le recruteur sera informé de la suite donnée à sa demande de participation.

La validation de la participation au E-salon "*Caen Normandie : un territoire qui recrute*" sera effective après la création du stand associé au salon en ligne « *Caen Normandie : un territoire qui recrute* » sur salonenligne.pole-emploi.fr et le dépôt ou le rattachement d'offres d'emploi, en lien avec le conseiller Pôle emploi.

Nature des offres d'emploi

Pour participer au E-salon "*Caen Normandie : un territoire qui recrute*", le recruteur doit déposer au moins une offre d'emploi quel que soit le secteur d'activité, le métier, la fonction, le type ou la durée du contrat de travail sous réserve que cette offre d'emploi concerne effectivement un poste identifié, à pourvoir dans un établissement employeur immatriculé (SIRET) sur le [périmètre de la Communauté urbaine Caen la mer](#).

Engagements réciproques

Caen Normandie Développement s'engage à

- Promouvoir le E-salon "*Caen Normandie : un territoire qui recrute*" en collaboration avec la Communauté urbaine Caen la mer et l'ensemble des partenaires de l'emploi sur le territoire
- Communiquer, notamment, sur les réseaux sociaux au travers des pages [Linkedin](#) et [Facebook](#) Caen Normandie Développement, et des pages [Linkedin](#) et Facebook [Caen Normandie Emploi](#)
- Mettre à disposition un kit de communication (téléchargeable [ici](#)) pour faciliter le relais.

Pôle emploi s'engage à

- Attribuer à chaque entreprise un interlocuteur référent
- Présenter au recruteur le fonctionnement de l'outil [Salon en ligne de Pôle emploi](#) et le guider dans la préparation du E-salon "*Caen Normandie : un territoire qui recrute*"
- Conseiller le recruteur dans la rédaction des offres d'emploi et la présentation du stand entreprise
- Informer les demandeurs d'emploi pour qu'ils participent au E-salon "*Caen Normandie : un territoire qui recrute*"
- Promouvoir le E-salon "*Caen Normandie : un territoire qui recrute*"

Le recruteur s'engage à

- Désigner au sein de son entreprise une personne référente, joignable et disponible, qui sera l'interlocutrice de Caen Normandie Développement et de Pôle emploi, pour la mise en œuvre du stand et suivi du recrutement.
- Créer des créneaux de Rendez-vous sur la plateforme salon en ligne.
- Proposer des RV aux candidats retenus sur la plateforme salon en ligne et honorer ces RV.
- Prendre connaissance de toutes les candidatures adressées.
- Apporter une réponse à chaque candidature reçue avant la date de fin du salon

- Informer Pôle emploi des recrutements effectués à l'occasion du E-salon "*Caen Normandie : un territoire qui recrute*".

Le recruteur est invité à

- Prendre connaissance des supports mis à disposition par Pôle emploi
 - . [Vidéo de présentation « Les salons en ligne, la méthode de recrutement innovante »](#)
 - . [Vidéo « Pas à Pas Recruteur Salon en ligne » Vidéo](#)
 - . Guide « Recruteur » Salon en ligne (téléchargeable [ici](#))
- Communiquer sur sa participation au E-salon "*Caen Normandie : un territoire qui recrute*".
- Répondre à l'enquête de satisfaction que mènera Caen Normandie Développement à l'issue du E-salon "*Caen Normandie : un territoire qui recrute*".

Dates à retenir

Du 23 février au 23 mars 2022 minuit	Demande de participation des recruteurs (sur www.caennormandiedveloppement.fr)	Caen Normandie Développement Recruteurs
Du 23 février au 13 avril 2022	Création des stands recruteurs Mise en ligne des offres d'emploi Réservation de créneaux pour les RV	Pôle emploi Recruteurs
Du 13 avril au 9 mai 2022	Salon en ligne " <i>Caen Normandie : un territoire qui recrute</i> " (sur Salon en ligne de Pôle emploi)	
Du 13 avril au 1 ^{er} mai 2022	Dépôt des candidatures	Candidats
Du 15 avril au 9 mai 2022	Entretiens avec les candidats	Recruteurs et Candidats
Du 6 mai au 9 mai 2022	Transmission par les recruteurs des résultats suite aux entretiens sur la plateforme E. Salon. <u>Toutes les candidatures doivent avoir été "décisionnées" (candidature acceptée ou refusée - cf § Avertissement)</u>	Recruteurs
9 mai 2022	Clôture du E-salon " <i>Caen Normandie : un territoire qui recrute</i> "	Pôle emploi
Après le 9 mai 2022	Enquête auprès des recruteurs participants	Caen Normandie Développement